

Révision du POS en PLU d'Allenjoie

Orientations du PADD + potentiels des sites de développement futur

compte-rendu

> De Romain PRIOUX

Agence de Développement
et d'Urbanisme
Tél : 03 81 31 87 92
Fax : 03 81 31 86 19

> À

Mairie d'Allenjoie

> Copie à

Mme ROPITAL, Mme GRIVART, Mme WEBER,
Mme DEMUTH M. BERGOUNIOUX, ADU

NOM	ORGANISME / FONCTION	Réunion de lancement 17.11.11	PADD 20.12.11	PADD + sites de dvpt 24.01.12	PADD + sites de dvpt 2 14.02.12			
BEUCLER F.	Mairie d'Allenjoie / Conseiller	Abs	Abs	Abs	X			
COTTET G.	Mairie d'Allenjoie / Adjoint	X	X	X	Abs			
GRIVART I	ADU / directrice d'études	Abs	X	Abs	Abs			
PETIT B.	Mairie d'Allenjoie / maire	Abs	X	X	X			
PRIOUX R.	ADU / chargé d'études	X	X	X	X			
RIDEY J.	Mairie d'Allenjoie / Adjoint	X	X	X	X			
ROPITAL S.	ADU / chargée d'études architecte	Abs	X	X	Abs			
VOIROL D.	Mairie d'Allenjoie / Conseiller	X	X	X	Abs			

Objet de la réunion :

La réunion porte sur les remarques de la première version du PADD (transmise par l'ADU fin décembre 2011) et sur les potentiels des sites de développement futur.

Le présent compte-rendu reprend les remarques des participants.

1. Les remarques sur le PADD

La commission urbanisme s'est réunie le 31 janvier pour débattre sur le document transmis par l'ADU. Voici les remarques et modifications demandées :

Page 4 Orientations générales

« un réseau local ~~(squares, places publiques, aires de jeux,)~~ »

2. ~~Permettre le~~ **Participer** au développement économique ~~et l'accueil d'entreprises~~

Page 5 au paragraphe 1.1

La commune d'Allenjoie voit sa population croître progressivement depuis 1990, **après** avec une forte poussée dans les années ~~1980~~ **1970**

Page 6 au paragraphe 1.3

Chacune d'elles possédant une école, l'ensemble des élus du Plateau souhaite mutualiser leurs moyens afin de créer une ~~unique école~~ **cantine scolaire** intercommunale. En attendant, l'école d'Allenjoie sera rénovée et ~~agrandie~~ **adaptée**.

Page 7

Sur la carte, faire apparaître une zone bleue autour du plateau sportif du Chesnois

Page 11 au paragraphe 3.2

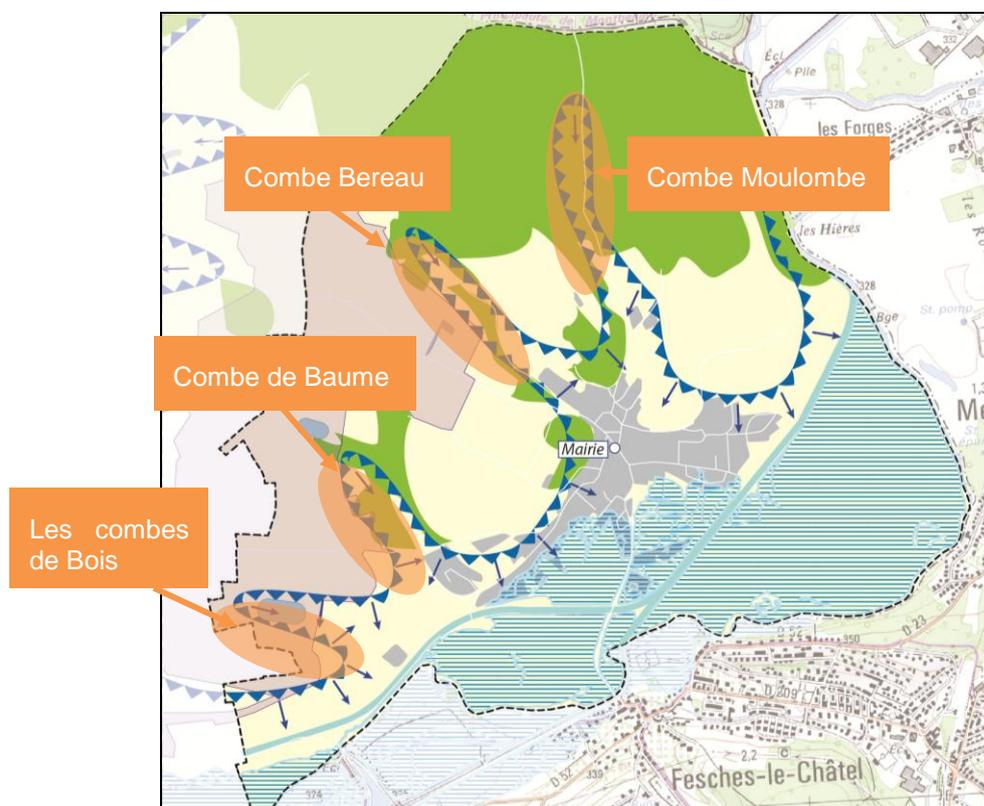
Enfin, de nombreux arbres remarquables ainsi que des vergers ont été repérés sur le territoire communal, dont une majorité se trouve en frange urbaine. ~~Leur conservation est une volonté forte du conseil municipal, pour leur participation à l'intégration des espaces bâtis et leur qualité paysagère.~~

Page 17 au paragraphe 5.1

Ajouter la mention suivante : « Le risque d'inondation a été atténué par la rupture du barrage sur la commune de Fesches-le-Châtel en 2007. Cette rupture a permis d'éviter les fortes montées des eaux connues précédemment. »

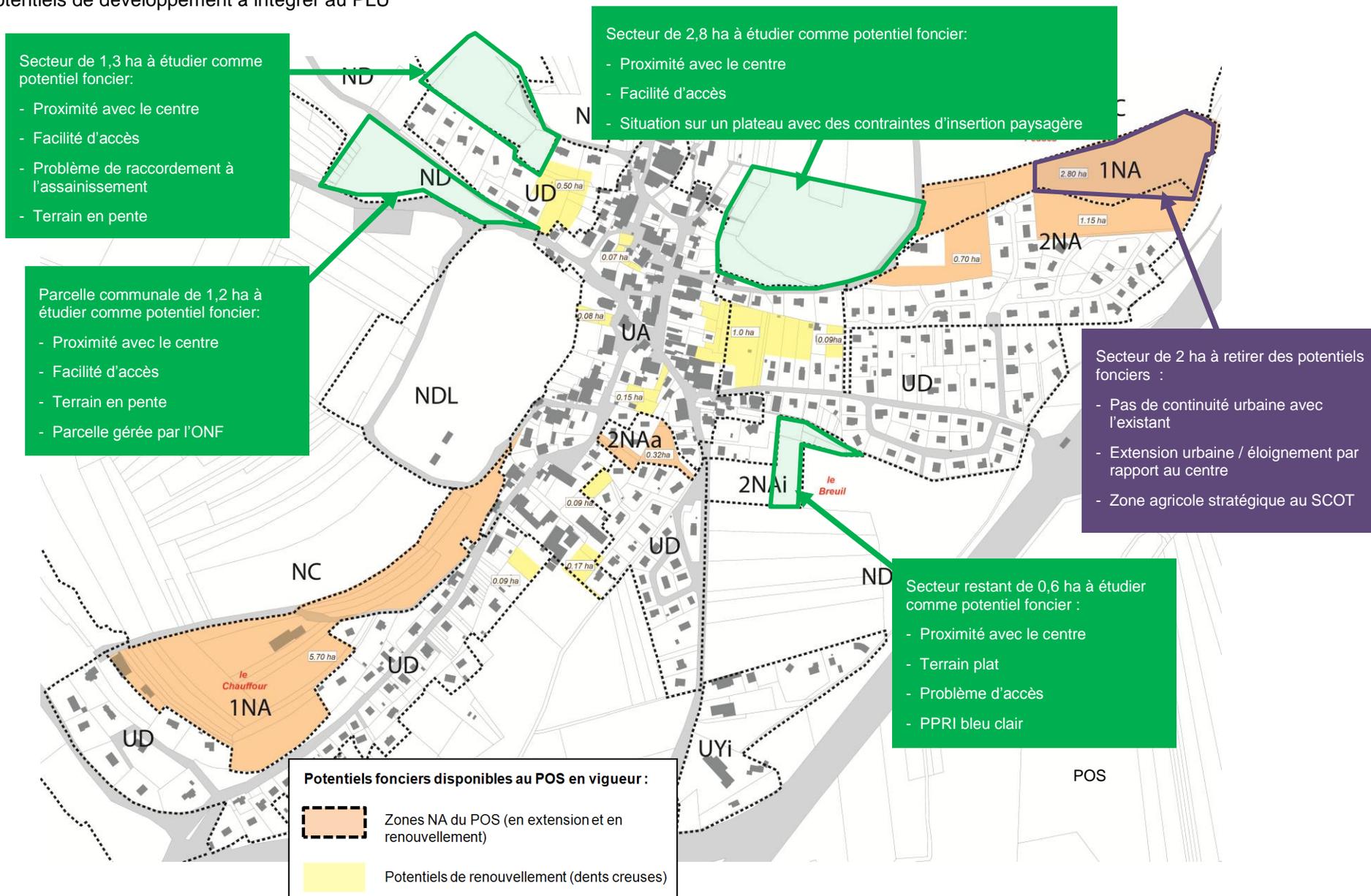
Page 17 au paragraphe 5.2

Les eaux de ruissellement aboutissent en effet au centre du village depuis la Combe ~~des Bois de~~ **Bereau** ou la Combe ~~des Fées de~~ **Moulombe** lors d'évènements pluvieux violents.



2. Les potentiels des sites de développement futur

Suite au dernier compte-rendu (24 janvier 2012) sur lequel l'ADU avait positionné l'ensemble des potentiels disponibles (zones NA du POS et potentiels de renouvellement), les élus souhaitent apporter de nouvelles modifications reprises dans la carte ci-après. A noter que les zones NA (en orange sur la carte) qui ne font pas l'objet de remarques restent des potentiels de développement à intégrer au PLU



3. Les suites

3.1. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au mardi 20 mars à 16h30

Ordre du jour :

- Premiers principes d'aménagement sur les sites de développement futurs

3.2. Mise à disposition des documents de travail

L'ADU indique que les documents de travail (comptes-rendus, présentations ppt, diagnostics, etc) sont mis à disposition des élus, de la mairie et des partenaires sur le site internet de l'ADU (<http://www.adu-montbeliard.fr/>), sous couvert d'une inscription sur le site.

En parallèle, l'ADU enverra tous ces documents sur l'adresse mail de la mairie.